

RESTRICTED  
SR/87  
10 août 1949  
FRENCH  
ORIGINAL: ENGLISH

10 AOUT 1949

M. [ ] [ ] [ ]

NOTE SUR UNE SEANCE PRIVEE  
DE LA COMMISSION DE CONCILIATION

tenue à Lausanne le mercredi 10 août 1949  
à 11 heures.

Présents: M. Porter (Etats-Unis) - Président  
M. de Boisanger (France)  
M. Yalcin (Turquie)  
M. de Azcárate - Secrétaire Principal

-----

Comptes arabes bloqués en Israël et dans les Etats arabes;  
rapport du Comité Général (document Com.Gen./10)

La Commission adopte le rapport du Comité Général.

Incident qui s'est produit dans le quartier juif de Damas

Le SECRETAIRE PRINCIPAL rapporte sa visite au chef de la délégation syrienne, conformément à la décision qu'a prise la Commission au cours de sa séance de la veille (SR/86). Le Secrétaire Principal dit qu'il a indiqué clairement à M. Atassi qu'il ne faisait que l'informer de la protestation que la délégation israélienne a présentée à la Commission. M. Atassi a remercié la Commission de ce renseignement; personnellement il ne possède pas d'information en ce qui concerne cet incident. Il considère qu'il est extrêmement déplorable que de nombreuses personnes aient été blessées ou tuées, mais étant donné qu'il s'agit de citoyens syriens, M. Atassi ne peut comprendre ou admettre qu'Israël intervienne dans des questions qui touchent des citoyens syriens, sous prétexte que ce sont des Juifs.

Le PRESIDENT informe la Commission de son intention de se rendre pour quelques jours à Washington, afin de participer à des consultations avec son Gouvernement sur l'état des négociations de Lausanne.

La Commission prend les décisions suivantes :

(1) demander au Secrétaire Principal d'établir une note où seront résumés les débats des séances privées récentes;

(2) demander aux trois conseillers principaux des membres de la Commission d'établir des projets de questions à soumettre aux parties après approbation de la Commission.

-----